

Communication, sécurité et soins pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens

« Au Canada, une personne sur six vit avec un trouble de la communication et la majorité doit composer avec de longs temps d'attente ou un accès limité aux soins. »



Principales demandes de représentation

- **Élargir la portée du programme fédéral d'exonération de remboursement du prêt d'études pour y inclure les orthophonistes et les audiologistes.**
- **Moderniser les processus réglementaires de Santé Canada afin d'offrir un accès sécuritaire et fondé sur des données probantes, et d'accélérer l'accès à des appareils novateurs dans le cadre des soins de l'audition, de la parole, de la déglutition et de l'équilibre.**
- **Bonifier les investissements du gouvernement fédéral dans les initiatives en audiologie et en orthophonie dirigées par des Autochtones afin d'améliorer l'accès à des services qui tiennent compte du contexte culturel.**

Les orthophonistes, les audiologistes et les aides en santé de la communication fournissent des services essentiels qui transforment la vie des Canadiennes et des Canadiens qui en ont besoin. Nous aidons les enfants à apprendre, à écouter, à parler et à participer à l'école, nous permettons aux adultes de rester sur le marché du travail et d'entretenir leurs relations sociales et nous aidons les personnes âgées à rester plus longtemps chez elles, à avaler sans danger et à communiquer efficacement avec leurs aidants.

Ressources humaines en santé

Les professionnels de la santé de la communication du Canada subissent des pressions importantes qui limitent l'accès aux soins pour la population canadienne. La charge de travail élevée, les ressources limitées et l'épuisement professionnel menacent la capacité des orthophonistes, des audiologistes et des aides en santé de la communication de fournir des soins essentiels en réponse aux besoins croissants. En réponse à ces problèmes, le gouvernement doit :



- Élargir la portée du programme fédéral d'exonération de remboursement du prêt d'études pour y inclure les orthophonistes et les audiologistes.
- Fournir du soutien et des ressources aux provinces et aux territoires afin de bonifier l'offre de ressources offertes aux programmes d'études supérieures en orthophonie et en audiologie (p. ex. les bourses de stage) et d'en améliorer l'accès.
- Faire de l'embauche et de la fidélisation d'orthophonistes, d'audiologistes et d'aides en santé de la communication une priorité dans le cadre de la stratégie nationale relative aux effectifs en santé.

Accès sûr et équitable aux dispositifs médicaux

Des mesures doivent être prises pour améliorer la santé des personnes vivant avec des troubles de l'audition, de la parole, du langage, de la déglutition ou des vertiges. Ces mesures doivent notamment prévoir l'accès à des dispositifs médicaux sûrs, novateurs et adaptés au travail d'évaluation et de traitement des orthophonistes, des audiologistes et des aides en santé de la communication tout comme un meilleur accès à des dispositifs médicaux destinés au grand public, tels que les appareils auditifs en vente libre. Pour y parvenir, le gouvernement doit :

- Moderniser les processus réglementaires de Santé Canada afin d'offrir un accès sécuritaire et fondé sur des données probantes, et d'accélérer l'accès à des appareils novateurs dans le cadre des soins de l'audition, de la parole, de la déglutition et de l'équilibre.
- Mettre à contribution des orthophonistes, des audiologistes et des aides en santé de la communication dans le cadre de l'élaboration des politiques pour veiller à ce que les dispositifs médicaux répondent à des normes cliniques et aux besoins des patientes et des patients.
- Financer des campagnes nationales pour informer le public des options sûres et efficaces en matière de dispositifs médicaux, notamment les appareils auditifs en vente libre, et ce, pour éliminer la mésinformation.

Accès aux soins dans les communautés Autochtones et isolées (soins virtuels)

Alors que le Canada investit dans une nouvelle infrastructure de prestation des soins de santé, OAC demande aux décideurs de **concevoir ces infrastructures en tenant compte du lien humain et de la sûreté**. Cela signifie consulter des orthophonistes, des audiologistes et des aides en santé de la communication afin de veiller à ce que les environnements numériques puissent être adaptés aux personnes qui ont de la difficulté à entendre, à parler ou à déglutir. Dans les communautés Autochtones et isolées, les orthophonistes et les audiologistes ne contribuent pas uniquement à la santé de la communication, mais aussi à la revitalisation des langues et à la préservation des traditions et pratiques de communication des Autochtones. Malheureusement, l'accès aux services de ces professionnels demeure limité dans de nombreuses régions. Dans une volonté de pallier ces lacunes, OAC formule les demandes suivantes au gouvernement :

- Simplifier les procédures de remboursement prévues par le principe de Jordan pour réduire les délais administratifs et améliorer l'accessibilité.
- Bonifier les investissements du gouvernement fédéral dans les initiatives en audiologie et en orthophonie dirigées par des Autochtones afin d'améliorer l'accès à des services qui tiennent compte du contexte culturel.
- Élargir les programmes de télésanté et de cliniques mobiles pour atteindre les communautés Autochtones isolées où les services spécialisés sont limités ou inexistantes.



Dépistage des nourrissons et des enfants et intervention précoce

L'audition et la communication sont des dimensions essentielles du développement de l'enfant. Même une légère déficience peut avoir des répercussions profondes sur l'apprentissage, la socialisation et le bien-être à long terme. Le dépistage et l'intervention précoces sont essentiels pour éviter que les difficultés rencontrées au début de la scolarité n'entraînent des désavantages prolongés sur les plans scolaire, professionnel et économique. Le gouvernement fédéral doit :

- Rendre obligatoire une formation sur le développement de la parole, du langage et de l'audition pour tous les programmes d'éducation à la petite enfance financés par le gouvernement fédéral.
- Fournir un financement fédéral continu pour élargir les programmes de formation des centres de la petite enfance qui intègrent de l'expertise en orthophonie et en audiologie.
- Collaborer avec les provinces et les territoires pour établir des pratiques exemplaires nationales encadrant l'intégration des orthophonistes, des audiologistes et des aides en santé de la communication aux garderies accréditées.
- Établir des lignes directrices nationales pour des programmes complets de dépistage de la surdité et d'intervention précoce afin de renforcer le dépistage et l'intervention.



Qui est OAC?

Orthophonie et Audiologie Canada est le seul organisme national qui représente les orthophonistes, les audiologistes et les aides en santé de la communication. Par la défense des intérêts, la diffusion des connaissances et le soutien professionnel, nous travaillons à faire connaître et à mettre en valeur nos professions et à défendre les besoins des personnes vivant avec des troubles de la communication. De l'intervention précoce et du soutien à la communication chez les enfants à l'aide aux adultes vivant avec des troubles de l'équilibre ou de la déglutition, OAC travaille pour améliorer la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens de tous les âges.